

Sourdes

QUELQUES REMARQUES AU SUJET DE L'ACCES DES FEMMES A L'EDUCATION *

Quel est le but de l'éducation de la femme ? De permettre à la femme de s'épanouir pleinement selon ses capacités naturelles et son rôle dans la communauté humaine. La femme a droit, comme personne humaine, à cet épanouissement, et la société a le devoir de le rendre possible.

- Selon ses capacités naturelles :

Ces capacités - physiques, morales, intellectuelles, spirituelles - ne sont nécessairement ni inférieures ni supérieures à celles de l'homme, mais elles sont toujours en quelque mesure différentes, puisque la femme est une personne humaine conditionnée par une physiologie particulière essentiellement ordonnée aux fonctions de la maternité.

Il faut évidemment se garder d'exagérer les différences entre homme et femme sur les plans moral, intellectuel et spirituel. La nature humaine est toujours la même; chez la femme comme chez l'homme, elle comporte raison, volonté, affectivité, etc., qui ne diffèrent que dans leurs modalités. Chaque homme a, ou peut acquérir, des qualités d'esprit et de coeur dites "féminines", comme chaque femme a, ou peut acquérir des qualités dites "masculines", et le dosage de ces qualités varie à l'infini selon les individus.

Fundação Cuidar o Futuro

Il reste que là différence n'est pas négligeable, et qu'on ne peut la négliger sans porter atteinte plus ou moins gravement à la personnalité humaine qui est en cause.

Or, il est indiscutable que les programmes scolaires, surtout dans les degrés supérieurs de l'enseignement, ont été conçus le plus souvent par des esprits masculins et en fonction de l'esprit masculin - de ses besoins et de ses procédés mentaux.

Sans vouloir retourner à la conception que l'instruction n'est bonne que pour les hommes - que les femmes sont plus féminines avec une tête vide ! - il vaut la peine cependant de se demander si on rend un bon service à la femme en réclamant pour elle une éducation en tous points identique à celle de l'homme (comme le fait le Groupe de travail).

Il semble qu'un "féminisme" éclairé devrait plutôt revendiquer une différenciation plus grande dans l'éducation donnée respectivement aux garçons et aux filles, une égalité d'accès à l'éducation qui ne serait pas, si on peut dire, quantitative, mais qualitative. Renforcer l'identité d'enseignement pour les deux sexes, c'est au fond une forme de cette "discrimination à l'encontre des femmes" qu'on veut précisément éviter.

* A propos du rapport des séances du Groupe de travail chargé de l'organisation d'études sur l'accès des femmes à l'éducation en vue de la XV^e Conférence Internationale de l'Instruction Publique (Maison de l'UNESCO, 10-12 décembre 1951)

Comment pratiquer cette différenciation ? - Pour le déterminer il faudrait faire appel à des compétences dans les domaines de la pédagogie, de la psychologie, de la sociologie, etc. Nous dirons seulement ici qu'il faudrait le faire beaucoup moins en excluant les filles de telle ou telle branche, en leur fermant des possibilités intellectuelles et professionnelles (il faut respecter les vocations exceptionnelles), qu'en élargissant les perspectives de l'enseignement, en multipliant les options à l'intérieur des programmes pour leur permettre de choisir ce qui leur convient réellement.

Tout en respectant la liberté de chacun, c'est cependant d'un sein réalisme de reconnaître que la très grande majorité des filles auront davantage besoin que les garçons et profiteront davantage de telle ou telle branche, et, faute d'indication contraire, de les orienter en conséquence. Le même réalisme devrait faire reconnaître à l'éducateur que les méthodes de travail qui conviennent aux garçons ne sont pas toujours celles qui conviennent aux filles . . . même lorsque celles-ci s'en tirent assez bien du point de vue des résultats extérieurs.

Cette exigence de différenciation comporte, il est vrai (et c'est à cela que le Groupe de travail a été sensible) le danger réel de faire renvoyer indéfiniment l'aménagement de l'éducation en vue des besoins féminins et en attendant de laisser les femmes au seuil du domaine culturel. La méthode la plus simple de faciliter l'accès des femmes à tous les niveaux de l'éducation, c'est certainement de réclamer pour elles l'entrée de toutes les voies déjà frayées. Mais la méthode n'est-elle pas trop simpliste ? Et ne risque-t-elle pas de fermer pour toujours la voie du vrai développement culturel de la femme ? Là même où pour des raisons matérielles (manque de personnel, de ressources, etc.) une saine différenciation n'est pas immédiatement possible, il est de toute importance d'en faire sentir la nécessité aux éducateurs, et aux éducatrices. Ce sera alors à eux de remédier autant que possible aux défauts du système en donnant le maximum d'attention personnelle à l'éducation des filles et en leur ménageant, si possible, une formation supplémentaire correspondant à leurs besoins et à leurs intérêts.

- . . . et selon son rôle dans la communauté humaine

Ces remarques auront d'autant plus de force si nous les revoyons à la lumière du rôle providentiel qui revient à la femme. Les capacités naturelles de la femme sont en effet tout ordonnées à ce rôle, et son épanouissement personnel ne peut se réaliser qu'en fonction de l'apport que, selon le plan du Dieu Créateur, elle doit faire à la communauté humaine.

Nous avons dit que la personnalité de la femme est essentiellement orientée vers la maternité.

La tâche la plus évidente de la femme, et la vocation effective de la très grande majorité des femmes, est donc celle de "home-maker" et d'éducatrice.

Ceci dit, il faudrait rappeler :

- que le rôle familial de la femme comporte, de droit sinon toujours de fait, une très riche gamme d'activités (économiques, sociales, culturelles . . .) qui exigent des compétences réelles et variées et qui représentent une grande valeur pour la société; les conditions de la vie moderne (occidentale) ont pu appauvrir le rôle familial de la femme (substitution de l'école, de l'industrie, de la récréation standardisée, etc., à des activités domestiques), mais il faudrait se demander si la femme moderne, mieux formée à sa tâche, ne pourrait pas, dans le cadre même de la vie familiale, jouer un rôle moins passif dans la communauté;

- que la tâche de la femme n'est nullement limitée à sa maternité physique et à son rôle familial; qu'elle peut s'étendre à des activités professionnelles où la femme joue à l'égard de la communauté un rôle analogue à celui que la nature lui a donné dans la famille (comme enseignante, infirmière, assistante sociale, etc.);

- que la personnalité propre de la femme, si elle est libre de s'épanouir, donnera à toute activité qu'elle entreprendra une tonalité spécifique qui constituera un apport original à la société;

- que les conditions de la vie moderne rendent impossible à un très grand nombre de femmes de s'épanouir selon leur nature; on pourrait évidemment dire la même chose d'un très grand nombre d'hommes (travail d'usine, etc.), mais il semblerait que tant du point de vue de la personne que de celui de la société, les résultats sont plus graves en ce qui concerne la femme.

Que faut-il conclure pour l'éducation féminine ?

1.- Qu'il est de toute importance de donner à chaque femme la possibilité de bien se préparer pour son rôle familial - non seulement par l'enseignement ménager au sens étroit, mais aussi en lui donnant une culture suffisante pour lui permettre de "bien gouverner sa maison".

Le Groupe de travail insiste, en effet, à propos de l'éducation de base et de l'éducation des adultes, sur l'importance de l'"éducation familiale", et il souligne, à juste titre, la nécessité de donner une formation dans ce domaine tant à l'homme qu'à la femme. Si l'homme a aussi un rôle familial - on a trop souvent négligé la préparation de l'homme à la paternité - il ne faudrait pas cependant, pour mieux faire ressortir l'"égalité" entre les sexes, passer sous silence les possibilités privilégiées de l'éducation familiale chez la femme.

2.- Que, s'il faut ouvrir très largement à la femme l'accès - par la formation professionnelle - à des occupations nouvelles, il semble très peu réaliste de demander "qu'on n'établisse . . . aucune discrimination entre les deux sexes en matière d'orientation et de conseils professionnels" (où le mot "discrimination" contient un parti pris : toute différence serait une discrimination).

Il est intéressant de noter, d'ailleurs, que la représentante de l'O.I.T. n'a pas voulu souscrire à la recommandation : "Que tous les emplois, métiers et carrières soient ouverts aux femmes"; suivie par d'autres déléguées, elle a préféré demander qu'un plus grand nombre de métiers et de carrières soient accessibles aux femmes.

Ici encore, un "féminisme" éclairé devrait demander, non pas l'identité, mais une différenciation plus grande entre hommes et femmes : les conditions de la société moderne, ainsi que l'accès de la femme à tous les degrés de l'éducation, doivent permettre non de supprimer mais d'élargir considérablement la notion de "profession féminine" : il y a certainement des possibilités nouvelles de travail (médico-social, culturel, etc.) qui conviennent très bien aux capacités féminines et pour lesquelles ne prépare actuellement aucun programme d'études. Il y a également des formes d'activité professionnelle qui sont bien plus compatibles que d'autres (la couture, la pharmacie, la profession de traductrice, par exemple) avec la tâche d'une mère de famille - l'étude des possibilités d'un travail professionnel mi-temps pour la femme mariée est à l'ordre du jour aujourd'hui, mais progresser dans ce sens avec la prudence nécessaire, cela ne suppose-t-il pas une orientation professionnelle adaptée spécifiquement à la femme ?

A propos de la co-éducation Fundação Cuidar o Futuro

Le Groupe de travail insiste 4 fois au cours de ses recommandations (1.5 - 2.1.4 - 3.3.2 - 4.2) sur les avantages de l'éducation mixte (seule la dernière référence concerne spécifiquement l'éducation des adultes).

Ces avantages seraient "l'effet favorable exercé sur la psychologie des jeunes filles" et les facilités que présente l'enseignement mixte pour favoriser "l'application du principe d'égalité".

Si on peut admettre certains avantages psychologiques de la co-éducation (la famille est après tout un régime d'éducation mixte), celle-ci n'exige-t-elle pas, pour être efficace, un régime très particulier : nombre réduit d'élèves, qualité spéciale des enseignants, atmosphère familiale. Là où ces garanties n'existent pas, la perte des avantages psychologiques escomptés sera certainement un moindre mal par rapport aux inconvénients que la co-éducation peut présenter du point de vue psychologique et moral (au moins dans l'enseignement secondaire).

La question se présente, d'ailleurs, d'une façon différente selon les pays : différences de tradition, de mentalité, de climat, etc., de sorte qu'il ne faudrait pas généraliser d'après l'expérience de certaines régions ou de certaines cultures. (Le Groupe de travail semblerait avoir une orientation plutôt anglo-saxonne, et dans le monde anglo-saxon les inconvénients de la co-éducation sont peut-être moindres qu'ailleurs).

On voit bien alors les dangers que peut comporter une approbation générale de "l'enseignement mixte, partout où il est possible de l'organiser" (3.3.2), surtout pour des pays en plein développement où il n'y aura certainement pas toutes les garanties nécessaires, et qui seront précisément les plus susceptibles d'être influencés par des recommandations émanant des organismes officiels.

Ces dangers sont d'autant plus réels que l'enseignement envisagé comporte explicitement l'éducation familiale (donc probablement aussi l'éducation sexuelle).

Rappelons enfin que le Pape Pie XI, dans son Encyclique Divini Illius Magistri, a explicitement condamné la co-éducation des sexes, "méthode fondée, aux yeux d'un grand nombre, sur un naturalisme négateur du péché originel". Après avoir rappelé la diversité que la nature a établie entre les sexes, diversité qui est "à maintenir et à favoriser dans la formation et dans l'éducation en sauvegardant la distinction nécessaire, avec une séparation correspondante", Pie XI ajoute : "Ces principes sont à appliquer en temps et lieu, suivant les règles de la prudence chrétienne, à toutes les écoles, mais principalement durant l'adolescence, la période la plus délicate et la plus décisive de la formation".

Genève, juillet 1952

Fundação Cuidar o Futuro